

## Échec de la convention médicale : la fin d'un modèle ?

Depuis plusieurs mois, notre système de santé connaît une situation de tension sans précédent. Trois années de crise sanitaire ont épuisé les esprits, et de nombreux établissements de santé sont confrontés à une fuite de soignants. Les patients ont de plus en plus de mal à avoir un rendez-vous auprès des généralistes comme des spécialistes, y compris dans les centres urbains, et les services d'urgences ne connaissent pas de repos.

Les négociations autour de la convention médicale ayant été retardées d'un an dans le contexte de l'élection présidentielle, les médecins libéraux étaient dans l'attente d'une revalorisation de leurs actes. À leur quasi-unanimité, l'ensemble des syndicats médicaux ont rejeté la proposition qui leur était faite. « S'il fallait un signe supplémentaire du grand malaise des médecins libéraux, le refus massif de leurs six syndicats représentatifs de signer la convention que la Caisse nationale d'assurance-maladie leur proposait l'apporte de façon retentissante et inquiétante », souligne le quotidien [Le Monde](#).

Directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) depuis un an et demi, Thomas Fatome, qui a une longue carrière au sein des cabinets ministériels, a donc raté ce premier obstacle. Son prédécesseur, Nicolas Revel, directeur de la CNAM de 2014 à 2020, avait eu moins de difficultés à faire accepter la précédente convention (2016). Mais le contexte économique et sanitaire a beaucoup changé ; l'ONDAM a fortement augmenté au cours de la période 2020-2022 pour faire face à la pandémie et les déficits se sont creusés alors que les politiques tardent à monter leur efficacité pour lutter contre les déserts médicaux.

Les principaux syndicats de médecins libéraux ayant refusé de signer le projet de convention, s'engage désormais une procédure dite de « règlement arbitral ». Annick Morel (Haut fonctionnaire âgée de 72 ans), est désormais chargée de rédiger ce règlement, dans un délai de 3 mois, qui vaudra convention pour une durée de cinq ans. Mais les partenaires conventionnels ont l'obligation de rouvrir des négociations dans un délai de deux ans.

Reste à savoir si l'échec des négociations doit être considéré comme un épisode de plus dans les relations toujours agitées entre l'assurance maladie et les libéraux, ou si cet événement marque la fin d'un système de gouvernance centralisé (le texte conventionnel contient 300 pages) dans lequel l'administration dessine un cadre d'activité toujours plus contraignant, et qui s'applique sans nuance dans tous les départements qui connaissent des situations démographiques et sanitaires fort différentes.

## La Stratégie nationale de santé sous le feu des critiques

Sans portage politique, ni suivi opérationnel, la Stratégie nationale de santé 2018-2022 a eu un faible impact sur les pratiques des acteurs de santé, affirme la DREES dans son [évaluation de la SNS](#). La crise sanitaire a profondément

modifié les priorités et la SNS est devenue obsolète. Mais la crise sanitaire n'explique pas tout. « Se doter d'une politique unique, à l'échelle d'un pays, rechercher une sorte de cohérence du tout, serait une entreprise relevant de la démesure, témoignerait même, pour les moins indulgents, d'un projet ou d'un esprit pathologique », affirmait déjà le Dr Lopez, inspecteur général, il y a plus de 10 ans.

[LIRE L'ARTICLE](#)

## La prévention, ce n'est pas le fun ! (par Antoine Flahault)

Dans un post humoristique publié sur twitter, le Pr Antoine Flahault, professeur de santé publique à Genève, nous explique pourquoi la prévention a du mal à trouver un écho auprès du personnel politique ou de la population.

[LIRE L'ARTICLE](#)



**Jérôme Jumel**  
ARS Pays de la Loire

Jérôme JUMEL, chef du Pôle autonomie du ministre des Solidarités, a été nommé directeur général de l'ARS Pays de la Loire. Il succède à Jean-Jacques Coiplet qui a rejoint l'ARS Bourgogne-Franche-Comté en novembre 2022.



**Élise Noguera**  
ARS Bretagne

Elise Noguera a été nommée directrice générale de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne. Directrice d'hôpital, elle a occupé plusieurs postes à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (hôpital Mondor notamment). Elle a également été conseillère technique auprès de Xavier Bertrand, ancien ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

# BRÈVES

## PRÉVENTION

### VACCINATION CONTRE LES HPV

- Le président de la république a annoncé le 28 février dernier une campagne de vaccination généralisée dans les collèges dans le but d'éradiquer les « human papillomavirus (HPV) ». Parmi les 200 types de HPV, 12 sont à haut risque cancérigène. Chaque année, 6 400 nouveaux cas de cancer sont liés aux HPV, dont 2 900 cancers du col de l'utérus (100 % des cancers du col de

l'utérus sont causés par des HPV). Les femmes en sont les principales victimes, cependant 25 % d'entre eux touchent également des hommes. Les HPV sont responsables non seulement des cancers de l'utérus mais également de 1 500 cancers de la sphère ORL, de cancers de l'anus, de la vulve, du vagin et du pénis. Le taux de vaccination est actuellement de 37 % pour les filles et 9 % pour les garçons, et la Stratégie décennale de lutte contre le cancer vise un objectif de 80 % de jeunes vaccinés d'ici 2030. Une expérimentation est en cours dans le Grand est pour étendre la vaccination. (Source : [Le Monde](#), Institut national du cancer)

### **VACCINATION DES ENFANTS CONTRE LA GRIPPE**

- Après des années de débats, la [Haute Autorité de santé \(HAS\)](#) a recommandé, jeudi 9 février, « que la vaccination contre la grippe saisonnière soit intégrée au calendrier vaccinal pour être proposée chaque année aux enfants sans comorbidité âgés de 2 à 17 ans révolus, sans la rendre obligatoire ». L'objectif est de permettre son remboursement et de limiter la diffusion et l'impact de la grippe sur la population. Les cinq vaccins existants peuvent être utilisés, mais la HAS émet une recommandation préférentielle pour celui qui s'administre par spray nasal.

### **ÉCOLES FAVORABLES À LA SANTÉ**

- À partir d'une analyse de la littérature, l'Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire vient de publier un [rapport](#) qui décrit l'impact des différentes composantes des aménagements scolaires (salles de classes, de restauration, cours, accessibilité et services de proximité...) sur les déterminants de la santé (qualité de l'air, ambiance sonore, activité physique, confort thermique et visuel, accès à la nature...). L'ORS propose des recommandations, et des outils existants pour accompagner les acteurs dans l'aménagement d'écoles favorables à la santé (étude financée par l'ARS des Pays de la Loire dans le cadre du Plan santé environnement).

### **EUROPE**

La pandémie nous a prouvé plus d'une fois l'importance de l'échelon européen dans les politiques de santé. Les eurodéputés viennent d'approuver la création d'une [sous-commission santé publique](#) au Parlement européen qui traitera de programmes et d'actions spécifiques dans le domaine de la santé publique, des produits pharmaceutiques et cosmétiques, des aspects sanitaires du bioterrorisme, de l'Agence européenne des médicaments et du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies.

## **EN BREF**

### **Hausse de l'espérance de vie sans incapacité**

- L'indicateur d'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a progressé depuis 2008 : + 2 ans et 7 mois pour les femmes et + 2 ans et 8 mois pour les hommes. Sur cette période, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a crû plus vite que l'espérance de vie à 65 ans. Ainsi, parmi les années restant à vivre à 65 ans, la part de celles qui seront vécues sans incapacité est passée pour les femmes, de 44,7 % à 54,4 % entre 2008 et 2021 et pour les hommes, de 47,7 % à 59,3 %. ([DREES](#))

### **Certification de la "visite" médicale**

- L'information par démarchage ou prospection visant à la promotion d'un produit de santé est une sous partie de la publicité. Souvent appelée « visite médicale » elle désigne une rencontre face à face entre un représentant

de l'industrie et un professionnel de santé. Depuis 2006 une procédure élaborée par la HAS permet de certifier la conformité des pratiques d'information promotionnelle par démarchage des laboratoires pharmaceutiques à la charte de la visite médicale. Cette procédure vient d'être une nouvelle fois [actualisée](#).

### **Le Centre René Laborie en attente d'un repreneur**

- Le centre de santé mutualiste René-Laborie, installé à Paris, vient d'être placé en liquidation judiciaire. Le tribunal a prononcé, jeudi 16 février, la liquidation judiciaire du centre géré par u'Men médical (mutuelle des professionnels de la presse, du spectacle et de la communication).  
Ce centre, créé en 1970 dans le centre de Paris, employait 135 personnes et était fréquenté par 75 000 personnes par an. En 2021, le centre de santé avait perdu près de 1,4 million € sur un chiffre d'affaires de 10,9 millions, après des déficits de 2,5 et 2 millions les années précédentes, selon les chiffres des élus du personnel. Les candidats à la reprise peuvent déposer leur dossier jusqu'à vendredi 3 mars. Le verdict des mandataires judiciaires, quant à lui, tombera le 6 mars. ([Le Monde](#), Mariane)

### **8 millions de personnes ont activé leur Espace santé**

- Mon espace santé, le carnet de santé numérique des Français vient de fêter son 1er anniversaire ! 7,9 millions de personnes ont jusqu'à présent activé le service, soit 11,5% des potentiels utilisateurs, selon un bilan présenté par la délégation ministérielle au numérique en santé (DNS) et l'Agence du numérique en santé le 13 février dernier. Un utilisateur sur dix revient d'un mois sur l'autre. Entre janvier 2022 et janvier 2023, le nombre de documents versés par des établissements ou des professionnels de santé dans MES via le dossier médical partagé (DMP) a été multiplié par cinq, soit plus de 45 millions de documents hors résultats de tests Covid via Sidep. Les établissements sanitaires ont versé plus de 4,11 millions de comptes rendus ou fiches de consultations ou de visite (21% du total), 3,15 millions de lettres de sortie (16%) et 2,79 millions de comptes rendus d'examens de biologie (14%). ([TIC Santé](#))

### **Fin de vie : la Convention citoyenne favorable à une aide active à mourir**

- La Convention citoyenne sur la fin de vie, menée par le [CESE](#) a achevé sa phase de délibération. Les citoyens ont voté les premières grandes orientations de réponse à la question de la Première Ministre, « Le cadre d'accompagnement de la fin de vie répond-il aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements doivent-ils être introduits ? ». La Convention poursuivra ses travaux jusqu'au 19 mars, pour une phase d'harmonisation, à l'occasion de laquelle elle précisera ses propositions et les votera, en vue de la réponse et du document final au Gouvernement. ([Le Monde](#))

### **Maisons de santé pluriprofessionnelles**

- L'IRDES a analysé la nouvelle répartition du travail qui se dessine entre médecins et paramédicaux (infirmiers principalement), dans le cadre de l'expérimentation de nouveaux modes de tarification. Sur le terrain, les situations sont variables, certains praticiens s'opposant parfois aux protocoles de délégation d'actes.  
[Les usages des financements expérimentaux Ipep et Peps dans cinq Maisons de santé pluriprofessionnelles](#) (MSP).  
Vers une redéfinition des frontières professionnelles autour de la division du travail de soin, Noémie Morize,

Vincent Schlegel - QES n°275 - février 2023

. La Cour des comptes vient de rendre un rapport sur la [Maison de santé pluriprofessionnelle](#) de Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze), implantée dans la communauté de communes du Midi-Corrézien. La plupart des élus, des professionnels concernés, ainsi que les autorités de tutelle, estiment que cette maison de santé est une réussite car elle a permis de maintenir et d'enrichir l'offre de soins.

Santé à voix haute # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.

**[S'inscrire.](#)**

**[Désinscription](#)**

Envoyé par  
 sendinblue

© 2023 La santé à voix haute